



Après avoir soutenu, en 2006, une thèse intitulée .
Le juge judiciaire gardien de la propriété privée immobilière. Etude de droit administratif (à paraître aux éditions **Mare** et Martin), sous la direction du professeur René Hostiou, Simon GILBERT est devenu maître de conférences à la faculté de Paris 12 Val-de-Marne où il enseigne diverses matières de droit public (droit administratif des biens, droit des institutions publiques locales, droit public des affaires, constitutionnalisme comparé etc., notamment en L 3, M 1 et M 2).
Il a publié notamment divers articles et chroniques relatives au droit de l'expropriation, collaboré au *JurisClasseur administratif*, traduit et préface un ouvrage de Léon Duguit relatif au pragmatisme juridique (*La Mémoire du droit*, Paris, 2008), publié divers articles sur la doctrine en droit administratif et va publier prochainement l'ouvrage du professeur Eduardo Garcia de Enterría relatif aux transformations de la Justice administrative en Europe qu'il a traduit et préfacé (à paraître chez Bruylant en 2011).

